

Le 15 avril 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, à la Salle de la communication d'Anteuil.

La séance est ouverte à 19h20. Le quorum est atteint.

Date de la convocation : 08/04/2021

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HALM (*Fontaine-lès-Clerval*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Gérard HOUILLOIN (*Montussaint*), Claude HUEBER (*Onans*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Emilie TYROLE (*Fontenelle-Montby*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Michel VERDIERE (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*),

ABSENTS EXCUSES :

Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (*Uzelle*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Gilles SAULNIER (*Tallans*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*),

ABSENTS SUPPLEES :

Virginie MERCIOL (*Marvelise*), représentée par son suppléant Isabelle FROTE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*) représentée par son suppléant Virginie MAURIVARD ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), représenté par son suppléant Philippe PAPANDET

ABSENTS REPRESENTES :

Claude COURGEY (*Rougemont*), pouvoir à Martine COLLERY ; Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armon*), pouvoir à Jean-Claude VERMOT ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Michel VERDIERE ; Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE ; Chantal PIGNAUT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Michel LAURENT ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Valérie ULMANN (*Arcey*), pouvoir à Chantal JACQUEMIN ; Victor ZUAN (*Abbenans*), pouvoir à Bruno BEAUDREY.

ABSENTS :

Sandrine BOITEUX (*Gondenans les Moulins*), Fabienne CARRIQUI (*Huanne-Montmartin*), Christophe CATALA (*Cubrial*), François CIRESA (*Soye*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Annie GROSJEAN (*Nans*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Michel MOTTE (*Branne*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), David POSTIF (*Rognon*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée secrétaire de séance Fabrice VRILLACQ, parmi les membres du conseil communautaire.

Dispositif particulier pour cause de crise sanitaire

Cette réunion de conseil s'est tenue en présentiel, avec un respect strict des règles édictées par la situation sanitaire en cours :

- Port du masque rendu obligatoire par décret en milieux clos à compter de lundi 20 juillet 2020
- Distanciation entre chaque élu scrupuleusement respectée, notamment lors de l'entrée et la sortie
- Déplacements évités au maximum en cours de réunion
- Gel hydroalcoolique tenu à disposition des élus

Elle s'est tenue également en conformité avec la Loi d'Etat d'Urgence Sanitaire prévoyant, pour la tenue des assemblées, la réduction du quorum à 1/3 des membres et la possibilité pour un membre d'être porteur de 2 pouvoirs au lieu d'1 en temps normal.

Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 1^{er} avril 2021

M. Bruno BEAUDREY, Président, rappelle les points traités lors de la séance du Conseil Communautaire réuni le 1^{er} avril 2021 et, en l'absence d'observation, considère ce compte rendu approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rappel de l'ordre du jour

FINANCES / BUDGETS

Approbation des Comptes Administratifs 2020 et de leur concordance avec les Comptes de Gestion du Trésorier :

- Budget général (M14)
- Budget annexe déchets (M14)
- Budget annexe SPANC (M49 – autonomie financière)
- Budget annexe Régie eau (M49 – autonomie financière)
- Budget annexe Régie assainissement (M49 – autonomie financière)

Reprise et affectation des résultats 2020 pour tous les budgets

Vote des taxes directes locales

Vote du produit attendu pour la taxe GEMAPI

Approbation des budgets primitifs 2021

- Budget général (M14)
- Budget annexe déchets (M14)
- Budget annexe SPANC (M49 – autonomie financière)
- Budget annexe Régie eau (M49 – autonomie financière)
- Budget annexe Régie assainissement (M49 – autonomie financière)
- Budget annexe Zones d'Activités CC2VV (M14)

RESSOURCES HUMAINES

Suppression de poste

ECONOMIE

Aide à l'immobilier d'entreprises :

- Modification du règlement d'intervention de la CC2VV
- Dossier Association « Vipp et Philippe »

Questions et informations diverses

1. Approbation des comptes administratifs 2020 et de leur concordance avec les Comptes de gestion du Trésorier :

✓ Budget général (M14)

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET GENERAL de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 4 480 327.49 €

Recettes : 6 983 412.93 €

Excédent : 2 503 085.44 €

Investissement

Dépenses : 2 043 291.59 €

Recettes : 2 870 338.64 €

Excédent : 827 047.05 €

Résultat global de clôture : + 3 330 132.49 €

DELIBERATION :

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget principal de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Votants : 58 Exprimés: 57 Pour : 57 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe DECHETS (M14)

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « DECHETS » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 1 213 040.61 €

Recettes : 1 352 017.78 €

Excédent : 138 977.17 €

Investissement

Dépenses : 2 125.00 €

Recettes : 141 627.93 €

Excédent : 139 502.93 €

Résultat global de clôture : + 278 480.10 €

DELIBERATION :

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe « DECHETS » de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Votants : 58 Exprimés: 57 Pour : 57 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe SPANC (M49)**

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « SPANC » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 52 285.89 €

Recettes : 46 277.86 €

Déficit : 6 008.03 €

Investissement

Dépenses : 6 900.00 €

Recettes : 6 900.00 €

Résultat : 0 €

Résultat global de clôture : - 6 008.03 €

DELIBERATION :

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe « SPANC » de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Votants : 58 Exprimés: 57 Pour : 57 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe REGIE EAU (M49)**

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « REGIE EAU » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 470 001.51 €

Recettes : 559 246.09 €

Excédent : 89 244.58 €

Investissement

Dépenses : 711 683.75 €

Recettes : 662 597.05 €

Déficit : 49 086.70 €

Résultat global de clôture : + 40 157.88 €

DELIBERATION :

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe « REGIE EAU » de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Votants : 58 Exprimés: 57 Pour : 57 Abstention : 0 Contre : 0

✓ **Budget annexe REGIE ASSAINISSEMENT (M49)**

Le Président présente à l'assemblée le compte de gestion du **BUDGET ANNEXE « REGIE ASSAINISSEMENT » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 520 589.42 €

Recettes : 906 047.15 €

Excédent : 385 457.73 €

Investissement

Dépenses : 3 728 725.18 €

Recettes : 3 199 299.48 €

Déficit : 529 425.70 €

Résultat global de clôture : - 143 967.97 €

☞ **Discussions / réactions**

- ✓ **François HERMOSILLA** s'interroge sur le déficit d'investissement de plus de 500 000 € ?
Emmanuel SPADETTO lui répond qu'en 2020, il a fallu procéder à des travaux sans avoir reçu les subventions liées à ces travaux.
- ✓ **André PARROT** précise qu'il n'est pas anormal, comptablement, d'avoir une section d'investissement déficitaire. L'excédent des communes n'est pas comptabilisé. Il rappelle que le reversement des excédents servira à financer des travaux précis dans les communes concernées.

DELIBERATION :

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe « REGIE ASSAINISSEMENT » de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

Votants : 58 Exprimés: 57 Pour : 57 Abstention : 0 Contre : 0

2. Reprise et affectation des résultats

M. le Président indique que, suite aux résultats des comptes de gestion et des comptes administratifs de tous les budgets de la CC2VV, votés précédemment, il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de 2020.

Budget principal :

Constatant que le compte administratif du budget général fait apparaître un excédent de 2 503 085.44 €, le compte administratif du budget annexe « Hôtel d'entreprises » fait apparaître un excédent de 4 826.64 €, le compte administratif du budget annexe « Office du tourisme » fait apparaître un déficit de 38 762.97 €, Il convient d'affecter le résultat suivant, après intégration des 2 budgets annexes :

+ 2 469 149.11 €

Le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 2 422 094.50 €

Affectation en réserve (1068) : 47 054.61 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

Budget annexe « ZONES D'ACTIVITES » :

Constatant que les comptes administratifs des différents budgets de zones d'activités font apparaître les résultats suivants :

- ZA de la Combe Rosiers : un excédent de 13 011.39 €,

- ZA du Pré Rond à Cuse : un excédent de 171 823.14 €,

- ZA de Rang : un déficit de 1 875.00 €

Il convient d'affecter le résultat suivant, après intégration des 3 budgets annexes :

+ 182 959.53 €

Le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 182 959.53 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

Budget annexe « Régie eau » :

Constatant que le compte administratif du budget annexe « Régie eau » fait apparaître un excédent de 89 244.58 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 27 580.88 €

Affectation en réserve (1068) : 61 663.70 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

Budget annexe « Régie assainissement » :

Constatant que le compte administratif du budget annexe « Régie assainissement » fait apparaître un excédent de 385 457.73 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation en réserve (1068) : 385 457.73 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

Budget annexe « SPANC » :

Constatant que le compte administratif du budget annexe « SPANC » fait apparaître un déficit de 6 008.03 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (D 002) : 6 008.03 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

Budget annexe « DECHETS » :

Constatant que le compte administratif du budget annexe « DECHETS » fait apparaître un excédent de 138 977.17 €, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (R 002) : 138 977.17 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

3. Taxes locales 2021

Le Président propose à l'assemblée de maintenir, pour l'exercice 2021, les taux de fiscalité directe de 2020.

Il indique que suite à la fusion des trois anciennes communautés de communes en 2017, une durée de lissage de 4 ans avait été définie permettant d'atteindre les taux applicables au nouvel EPCI à compter de cette année, 2021.

DELIBERATION :

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire vote les taux de fiscalité proposée pour 2021, à savoir :

TFB : 3.96 %

TFNB : 7.09 %

CFE : 21.40 %

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

4. Taxe GEMAPI – produit attendu 2021

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle à l'assemblée qu'en 2018, pour financer la compétence GEMAPI, la CC2VV a instauré une contribution fiscale additionnelle facultative intitulée « taxe GEMAPI ».

Ce produit est exclusivement affecté aux financements de l'exercice de la compétence GEMAPI (Items 1, 2 5 et 8).

La CC2VV détermine un produit global attendu -et non pas des taux - que l'administration fiscale répartit entre les redevables. Cet impôt additionnel est adossé sur les contributions directes locales : (TF, CFE) et le produit global attendu doit être revoté tous les ans.

Le plafond maximum est de 40€/hab, soit 16 800 habitants x 40 € : 672 000€

L'article 1530 bis II du CGI précise que "le produit de cette taxe est arrêté avant le 15 avril de chaque année pour application l'année suivante par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale".

Il est proposé au Conseil communautaire de fixer le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour les impositions dues au titre de 2021, à :

86 146 euros, montant inchangé par rapport à 2020

Discussions / réactions

- ✓ *François HERMOSILLA demande si cette taxe est facultative ?*
- ✓ *Emmanuel SPADETTO lui répond qu'effectivement, la charge pourrait être supportée entièrement par la communauté de communes, sans l'instauration de cette taxe, mais ce choix n'a pas été retenu.*

DELIBERATION :

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire arrête le produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2021 à 86 146 €

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité

5. Approbation des budgets primitifs 2021

✓ Budget général

André PARROT, vice-Président en charge des finances, présente à l'assemblée le projet de **BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL** pour l'exercice 2021, conforme au **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** validé précédemment. Ses composantes ont été détaillées dans les documents préparatoires adressés en amont aux conseillers communautaires.

Dépenses fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	593 767,00 €	467 690,61 €	785 520 €
Total 12	Charges de personnel	1 357 649,00 €	1 261 147,52 €	1 527 824 €
Total 14	Atténuations de produits	2 058 195,00 €	2 058 095,00 €	2 026 557 €
Total 22	Dépenses imprévues	4 150,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 23	Virement section investissement	90 700,00 €	0,00 €	0 €
Total 42	Opérations d'ordre entre section	65 533,49 €	65 533,49 €	65 443 €
Total 65	Autres charges gestion courante	719 134,00 €	509 698,99 €	895 650 €
Total 66	Charges financières	50 700,00 €	46 550,72 €	58 905 €
Total 67	Charges exceptionnelles	71 700,74 €	71 611,16 €	16 141 €
Total Dépenses		5 011 529,23 €	4 480 327,49 €	5 376 060 €

Recettes fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 2	Excédent antérieur reporté Fonc	1 501 603,20 €		2 422 094,50 €
Total 13	Atténuations de charges	25 000,00 €	25 588,06 €	25 000 €
Total 42	Opérations d'ordre entre sections	1 220,00 €	1 220,00 €	1 220 €
Total 70	Produits de service	33 905,00 €	118 539,69 €	23 598 €
Total 73	Impôts et taxes	3 851 163,00 €	3 897 848,00 €	3 519 328 €
Total 74	Dotations et participations	1 331 975,00 €	1 298 492,46 €	1 735 625 €
Total 75	Autres produits gestion courante	60 125,00 €	61 032,30 €	86 900 €
Total 77	Produits exceptionnels divers	50 242,00 €	79 089,22 €	79 227 €
Total Recettes		5 353 630,00 €	5 481 809,73 €	5 470 898 €

Au total, les **dépenses de fonctionnement** prévisionnelles 2021 s'élèvent à **5 376 060 €**.

Au total, les **recettes de fonctionnement** prévisionnelles 2021 s'élèvent à **5 470 898 €**.

Dépenses d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté	417 122,11 €		
Total 20	Dépenses imprévues Invest	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 40	Opérations d'ordre entre section	1 220,00 €	1 220,00 €	1 220,00 €
Total 16	Autres dettes	275 200,00 €	225 980,05 €	348 600 €
Total 20	Immobilisations incorporelles	51 310,00 €	8 632,20 €	37 500,00 €
Total 204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	129 000,00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	1 610 710,00 €	410 556,77 €	3 216 500,00 €
Total 23	Immobilisations en cours	1 150 000,00 €	979 780,46 €	30 000,00 €
Total Dépenses		3 505 562 €	1 626 169 €	3 762 820 €

Recettes d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	795 945,34 €
Total 21	Virement de la section de fonct.	97 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 24	Produits des cessions	500,00 €	0,00 €	500,00 €
Total 40	Opérations d'ordre entre section	65 533,29 €	65 533,29 €	65 443,00 €
Total 10	Dotations Fonds divers Réserves	1 226 472,11 €	1 284 375,59 €	547 054,66 €
Total 13	Subventions d'investissement	1 238 425,00 €	508 344,78 €	1 679 119,00 €
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 550,00 €	530,00 €	700 550 €
Total recettes		4 129 180,40 €	1 858 783,66 €	3 788 611,95 €

Au total, les **dépenses d'investissement** prévisionnelles 2021 s'élèvent à **3 762 820 €**.
Au total, les **recettes d'investissement** prévisionnelles 2021 s'élèvent à **3 788 611.95 €**.

Discussions / réactions

- ✓ **François HERMOSILLA** s'il y a des nouvelles de Pays de Montbéliard Agglomération pour le financement du gymnase d'Arcey.
Bruno BEAUDREY répond qu'un courrier vient d'être adressé au Président de PMA pour qu'il confirme ses engagements pris lors d'une réunion du 26 janvier 2021. Durant celle-ci, il s'était engagé au nom de sa collectivité à reconnaître d'intérêt supra communautaire le gymnase et a proposé au Département de faire bénéficier des reliquats non consommés de son volet A. Un courrier a été refait à Madame la Présidente du Département en ce sens.
- ✓ **Bruno BEAUDREY** indique également à l'assemblée que dans le cadre du projet Rural H2, le choix du chargé de mission vient d'être fait : Pascal AUBRY prendra ses fonctions le 3 mai prochain.

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2021.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 56 Abstention : 0 Contre : 2

Avance de subvention à l'association RURAL H2

Le Président informe l'assemblée que, conformément aux orientations budgétaires validées le 1^{er} avril dernier, 60 000 € de subventions ont été provisionnées au profit de l'association Rural H2 au compte 6574, chapitre 65 du budget qui vient d'être approuvé.

L'association a besoin rapidement de trésorerie pour financer ses premières dépenses (étude de préféabilité réalisée par JUSTY notamment). Il est proposé de lui verser une aide de 20 000 € pour faire face à cette situation.

Après délibération, le conseil communautaire approuve le versement d'une avance de subvention à hauteur de 20 000 € à l'association RURAL H2.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0

MM. les vice-Présidents exposent tour à tour les sujets à l'assemblée.

A partir des orientations et des besoins recensés, ont été élaborés les projets de BUDGETS PRIMITIFS ANNEXES pour l'exercice 2020.

✓ Budget annexe « Zones d'activités CC2VV »

Dépenses fonctionnement

chap	Intitulé article	Budgétisé 2020					réalisé 2020					BP 2021
		CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL BP 20	CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL CA 20	
2	déficit antérieur reporté	- €	- €	32 917.42 €	1 875.00 €	34 792.42 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
11	charge de gestion courante	3 215.00 €	28 600.00 €	7 468.00 €	211 500.00 €	250 783.00 €	3 208.43 €	15 758.79 €	- €	- €	18 967.22 €	49 900.00 €
12	charges de personnel	7 000.00 €	- €	- €	- €	7 000.00 €	5 000.00 €	- €	- €	- €	5 000.00 €	5 000.00 €
23	Virement section investissement	347 411.03 €	- €	- €	4 769.10 €	352 180.13 €	- €	- €	- €	- €	- €	21 364.92 €
42	op d'ordre	532 120.06 €	361 104.86 €	125 084.55 €	4 769.10 €	1 023 078.57 €	529 620.06 €	361 104.86 €	125 084.55 €	4 769.10 €	1 020 578.57 €	875 818.65 €
43	op d'ordre	2 300.00 €	- €	816.00 €	- €	3 116.00 €	2 258.89 €	- €	816.00 €	- €	3 074.89 €	2 100.00 €
65	Autres charges de gestion courantes	- €	2.00 €	2.00 €	2.00 €	6.00 €	- €	- €	- €	- €	- €	2.00 €
66	Charges financières	2 285.00 €	- €	816.00 €	- €	3 101.00 €	2 258.89 €	- €	816.00 €	- €	3 074.89 €	2 102.00 €
673	Charges exceptionnelles											820.00 €
TOTAL DEPENSES		894 331.09 €	389 706.86 €	167 103.97 €	222 915.20 €	1 674 057.12 €	542 346.27 €	376 863.65 €	126 716.55 €	4 769.10 €	1 050 695.57 €	957 105.57 €

Recettes fonctionnement

CHAP	Intitulé article	BP 2020					CA 2020					BP 2021
		CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL BP 20	CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL CA 20	
21	Virement de la section de fonct	347 411.03 €	- €	- €	4 769.10 €	352 180.13 €	- €	- €	- €	- €	- €	21 364.92 €
1	Solde d'exécution d'inv. Reporté			194 915.45 €								
40	Op d'ordre	532 120.06 €	316 104.86 €	125 084.55 €	4 769.10 €	978 078.57 €	529 620.06 €	361 104.86 €	125 084.55 €	4 769.10 €	1 020 578.57 €	875 818.65 €
16	Emprunts en euros				211 500.00 €	211 500.00 €						395 000.00 €
TOTAL RECETTES		879 531.09 €	316 104.86 €	320 000.00 €	221 038.20 €	1 736 674.15 €	529 620.06 €	361 104.86 €	125 084.55 €	4 769.10 €	1 020 578.57 €	1 292 183.57 €

Dépenses d'investissement

chap	Intitulé article	BP 2020					CA 2020					BP 2021
		CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL BP 20	CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL CA 20	
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	336 511.03 €	196 367.95 €	- €	4 769.10 €	537 648.08 €	- €	- €	- €	- €	- €	522 059.40 €
40	Op d'ordre	536 420.06 €	361 104.86 €	- €	216 269.10 €	1 113 794.02 €	531 878.95 €	339 170.60 €	- €	4 769.10 €	875 818.65 €	679 464.04 €
16	Dettes	4 100.00 €	127 644.67 €	320 000.00 €	- €	451 744.67 €	4 086.69 €	- €	320 000.00 €	- €	324 086.69 €	89 731.58 €
TOTAL DEPENSES		877 031.09 €	685 117.48 €	320 000.00 €	221 038.20 €	2 103 186.77 €	535 965.64 €	339 170.60 €	320 000.00 €	4 769.10 €	1 199 905.34 €	1 291 255.02 €

Recettes d'investissement

chap	Intitulé article	BP 2020					CA 2020					BP2021
		CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL BP 20	CUSE	COMBE ROSIER	ARCEY	RANG	TOTAL CA 2020	
2	Excédent antérieur reporté fonct	180 031.57 €	32 053.94 €	- €	- €	212 085.51 €	- €	- €	- €	- €	- €	182 959.53 €
42	op d'ordre	536 420.06 €	361 104.86 €	- €	216 269.10 €	1 113 794.02 €	531 878.95 €	339 170.60 €	- €	4 769.10 €	875 818.65 €	679 464.04 €
43	op d'ordre	2 300.00 €	- €	816.00 €	- €	3 116.00 €	2 258.89 €	- €	816.00 €	- €	3 074.89 €	2 100.00 €
70	produits de service	170 364.00 €	167 586.00 €	136 334.50 €	- €	474 284.50 €	- €	18 650.50 €	136 334.50 €	- €	154 985.00 €	92 580.00 €
74	Subv Except	62 000.00 €	- €	- €	- €	62 000.00 €	- €	- €	22 483.47 €	- €	22 483.47 €	
75	Autres produits de gestion		2.00 €	2.00 €	2.00 €							2.00 €
77	produits except.	- €	190 066.92 €	29 953.47 €	6 646.10 €	226 666.49 €	- €	- €	- €	- €		2.00 €
TOTAL RECETTES		951 115.63 €	750 811.72 €	167 103.97 €	222 915.20 €	2 091 946.52 €	534 137.84 €	357 821.10 €	159 633.97 €	4 769.10 €	1 056 362.01 €	957 105.57 €

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du BP annexe « Zones d'Activités » pour l'exercice 2021.

Votants : 58

Exprimés: 58

Pour : 58

Abstention : 0

Contre : 0

✓ Budget annexe « Régie eau »

Dépenses fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	282 449.40 €	271 140.89 €	440 803.00 €
Total 12	Charges de personnel	121 600.00 €	121 600.00 €	138 500.00 €
Total 14	Atténuations de produits	55 756.00 €	55 756.00 €	125 000.00 €
Total 22	Dépenses imprévues			
Total 23	Virement section investissement	488 000.00 €		
Total 42	Opérations d'ordre entre section	217 022.64 €		405 000.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	500.00 €	0.96 €	5502.00 €
Total 66	Charges financières	45 062.96 €	25 400.32 €	34 885.00 €
Total 67	Charges exceptionnelles			8000.00 €
Total Dépenses		1 210 391.00 €	473 898.17 €	1 157 690.00 €

Recettes fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 2	Excédent antérieur reporté Fonc			27 580.88 €
Total 13	Atténuations de charges			
Total 42	Opérations d'ordre entre sections	37 362.00 €		85 570.00 €
Total 70	Produits de service	685 029.00 €	493 787.14 €	902 000.00 €
Total 73	Impôts et taxes			
Total 74	Dotations et participations			
Total 75	Autres produits gestion courante		1.11 €	2.00 €
Total 77	Produits exceptionnels divers	480 000 €	76 721.75 €	250 000.00 €
Total Recettes		1 202 391.00 €	570 510.00 €	1 265 152.88 €

Dépenses d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté			49 086.70 €
Total 20	Dépenses imprévues Invest			
Total 40	Opérations d'ordre entre section	37 362.00 €		85 570.00 €
Total 16	Autres dettes	239 005.01 €	182 404 .27 €	100 000.00 €
Total 20	Immobilisations incorporelles	43 500.00 €	31 662.98 €	74 000.00 €
Total 204	Subventions d'équipement versées			
Total 21	Immobilisations corporelles	715 397.23 €	51 637.35 €	1 305 265.00 €
Total 23	Immobilisations en cours	2 178 200.00 €	454 130.55 €	235 500.00 €
Total Dépenses		3 213 464.24 €	719 835.15 €	1 849 421.70 €

Recettes d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté			
Total 21	Virement de la section de fonct.	488 000.00 €		
Total 24	Produits des cessions			
Total 40	Opérations d'ordre entre section	217 022.64 €		405 000.00 €
Total 10	Dotations Fonds divers Réserves		101 226.95 €	71 663.70 €
Total 13	Subventions d'investissement	1 458 441.60 €	60 380.00 €	967 737.00 €
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	1 050 000.00 €	500 000.00 €	500 000.00 €
Total recettes		3 213 464.24 €	661 606.95 €	1 944 400.70 €

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du BP annexe « Régie eau » pour l'exercice 2021.

Votants : 58

Exprimés: 58

Pour : 58

Abstention : 0

Contre : 0

✓ Budget annexe « Régie assainissement »

Dépenses fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	327 850.00 €	176 018.88 €	422 628.00 €
Total 12	Charges de personnel	202 600.00 €	176 798.67 €	232 000.00 €
Total 14	Atténuations de produits	47 901.00 €	30 906.00 €	36 632.00 €
Total 22	Dépenses imprévues			
Total 23	Virement section investissement	487 500.00 €		
Total 42	Opérations d'ordre entre section	492 665.00 €		959 570.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	500.00 €	418.25 €	6 000.00 €
Total 66	Charges financières	170 811.00 €	137 919.62 €	168 700.00 €
Total 67	Charges exceptionnelles			8 000.00 €
Total Dépenses		1 729 827.00 €	522 061.42 €	1 833 530.00 €

Recettes fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 2	Excédent antérieur reporté Fonc			
Total 13	Atténuations de charges			
Total 42	Opérations d'ordre entre sections	166 362.00 €		196 988.00 €
Total 70	Produits de service	1 189 465.00 €	443 100.70 €	791 619.00 €
Total 73	Impôts et taxes			
Total 74	Dotations et participations			
Total 75	Autres produits gestion courante		1.10 €	
Total 77	Produits exceptionnels divers	374 000.00 €	462 052.38 €	1 081 430.00 €
Total Recettes		1 729 827.00 €	905 154.18 €	2 070 037.00 €

Dépenses d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté			529 425.70 €
Total 20	Dépenses imprévues Invest			
Total 40	Opérations d'ordre entre section	166 362.00 €		196 988.00 €
Total 16	Autres dettes	348 344.00 €	249 391.24 €	825 100.00 €
Total 20	Immobilisations incorporelles	43 500.00 €	20 676.50 €	108 500.00 €
Total 204	Subventions d'équipement versées			
Total 21	Immobilisations corporelles	209 352.00 €	170 258.79 €	3 739 269.00 €
Total 23	Immobilisations en cours	6 999 762.00 €	3 288 398.65 €	1 549 742.00 €
Total Dépenses		7 767 320.00 €	3 728 725.18 €	6 949 024.70 €

Recettes d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté			
Total 21	Virement de la section de fonct.	487 500.00 €		
Total 24	Produits des cessions			
Total 40	Opérations d'ordre entre section	492 665.00 €		959 570.00 €
Total 10	Dotations Fonds divers Réserves			1 125 457.73 €
Total 13	Subventions d'investissement	4 338 688.00 €	699 282.60 €	3 640 136.00 €
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	2 998 467.00 €	2 500 000.00 €	1 500 000.00 €
Total recettes		8 317 320.00 €	3 199 282.60 €	7 225 163.73 €

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du BP annexe « Régie assainissement » pour l'exercice 2021.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0

✓ Budget annexe « SPANC »

Dépenses fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	10 589.29 €	6 577.72 €	4 060.00 €
Total 12	Charges de personnel	38 815.00 €	35 463.06 €	36 000.00 €
Total 23	Virement section investissement	600.00 €	- €	1 500.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	300.00 €	0.27 €	300.00 €
Total 66	Charges financières	345.00 €	344.84 €	- €
Total 67	Charges exceptionnelles	9 900.00 €	9 900.00 €	- €
Total Dépenses		65 549.29 €	52 285.89 €	47 868.03 €

Recettes fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	10 589.29 €	6 577.72 €	4 060.00 €
Total 12	Charges de personnel	38 815.00 €	35 463.06 €	36 000.00 €
Total 23	Virement section investissement	600.00 €	- €	1 500.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	300.00 €	0.27 €	300.00 €
Total 66	Charges financières	345.00 €	344.84 €	- €
Total 67	Charges exceptionnelles	9 900.00 €	9 900.00 €	- €
Total Dépenses		65 549.29 €	52 285.89 €	47 868.03 €

Dépenses d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	10 589.29 €	6 577.72 €	4 060.00 €
Total 12	Charges de personnel	38 815.00 €	35 463.06 €	36 000.00 €
Total 23	Virement section investissement	600.00 €	- €	1 500.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	300.00 €	0.27 €	300.00 €
Total 66	Charges financières	345.00 €	344.84 €	- €
Total 67	Charges exceptionnelles	9 900.00 €	9 900.00 €	- €
Total Dépenses		65 549.29 €	52 285.89 €	47 868.03 €

Recettes d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 1	Solde d'exécution d'inv. reporté			
Total 21	Virement de la section de fonct.	5 600.00 €	0.00 €	1500.00€
Total 10	Dotations Fonds divers Réserves	6 900.00 €	6 900.00 €	- €
Total 13	Subventions d'investissement			
Total 16	Emprunts et dettes assimilées			
Total recettes		12 500.00 €	6 900.00 €	1 500.00 €

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du BP annexe « SPANC » pour l'exercice 2021.

Votants : 58

Exprimés: 58

Pour : 58

Abstention : 0

Contre : 0

✓ Budget annexe « Déchets »

Dépenses fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 11	Charges à caractère général	1 264 200.00 €	1 204 745.60 €	1 314 970.00 €
Total 12	Charges de personnel	10 000.00 €	0.00 €	8000.00 €
Total 22	Dépenses imprévues			- €
Total 42	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	425.00 €
Total 65	Autres charges gestion courante	30 000.00 €	4 305.76 €	35 250 €
Total 67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €	3 829.25 €	5000.00 €
Total Dépenses		1 299 200.00 €	1 212 880.61 €	1 355 645.00 €

Recettes fonctionnement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 2	Excédent antérieur reporté Fonc	280 872.70 €	0.00 €	138 977.17 €
Total 13	Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	- €
Total 70	Produits de service	1 150 096.00 €	1 039 672.67 €	1 391 000.00 €
Total 74	Dotations et participations	16 000.00 €	0.00 €	- €
Total 75	Autres produits gestion courante	- €	0.04 €	- €
Total 77	Produits exceptionnels divers	0.00 €	31 472.37 €	- €
Total Recettes		1 446 968.70 €	1 071 145.08 €	1 529 977.17 €

Dépenses d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 16	Autres dettes	0.00 €	0.00 €	- €
Total 21	Immobilisations corporelles	5 000.00 €	2 125.00 €	5 000.00 €
Total Dépenses		5 000.00 €	2 125.00 €	5 000.00 €

Recettes d'investissement

Chapitre		Budgétisé 2020	Réalisé 2020	Budgétisé 2021
Total 16	Autres dettes	0.00 €	0.00 €	- €
Total 21	Immobilisations corporelles	5 000.00 €	2 125.00 €	5 000.00 €
Total Dépenses		5 000.00 €	2 125.00 €	5 000.00 €

Après échanges, considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 présenté par le vice-Président et soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du BP annexe « Déchets » pour l'exercice 2021.

Votants : 58

Exprimés: 58

Pour : 58

Abstention : 0

Contre : 0

Ressources Humaines

6. Suppression d'un poste à 32 h

Laurent TOURTIER, vice-Président en charge des Ressources Humaines rappelle à l'assemblée que suite au départ en retraite de la responsable RH de la CC2VV le 1^{er} mai 2020, il y a lieu de supprimer son poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} Classe à 32 h ; son remplacement étant assuré par un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à 35 h.

DELIBERATION :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide la fermeture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 32 heures.

Votants : 58

Exprimés: 58

58

Pour : 58

Abstention : 0

Contre : 0

ECONOMIE

7. Modification du Règlement d'intervention d'aide à l'immobilier d'entreprises et attribution d'une subvention

Alain ROTH, vice-Président en charge de l'économie, présente le sujet à l'assemblée :

Contexte

La CC2VV a été saisie par l'association « Action Philippe Streit » d'une demande d'aide à l'immobilier concernant son projet de création d'un restaurant d'entreprise.

Projet de l'association

Ce projet s'inscrit dans une dynamique globale de création d'un « écosystème innovant en milieu rural qui concilie Ruralité, Travail, Handicap, Santé et Rééducation » portée par l'association.

Cet écosystème héberge déjà la S.A.S. VIPP & Philippe qui est une entreprise adaptée composée à ce jour de 60 collaborateurs-trices dont 75 % en situation de handicap.

Vipp et Philippe est un centre de relation client multi-supports (service après-vente, gestion des réclamations, mise à jour des données, assistance,...) dont les principaux clients sont *Carglass* et *Le Bon Coin*.

À partir du mois de septembre, une micro-crèche, portée par la Société « La Compagnie d'Arthur » va accueillir 10 enfants, dont au moins 3 places réservées à des enfants en situation de handicap.

Une entreprise de travail temporaire va débiter son activité dans les prochaines semaines. Un Centre Médico-Sportif, porté par l'association qui permettra de proposer une poursuite des soins à la sortie des centres de rééducation. La création d'une salle de spectacle est également envisagée.

Enfin, **un espace de restauration qui fait l'objet de la demande de l'entreprise**. Ce restaurant d'entreprise de 140 places à également vocation à être ouvert vers l'extérieur, notamment aux entreprises voisines ainsi qu'à la population locale.

La mise en place de la structure de l'écosystème nécessite un besoin en investissement conséquent qui approche les 8 millions d'euros, répartis en 3 phases :

1^{ère} phase :

- Achat d'un bâtiment de près de 5 000 m² avec la réalisation de travaux permettant d'accueillir au sein de la première entreprise jusqu'à 60 collaboratrices et collaborateurs avec une totale accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette phase, pour un montant de 2 020 000 €, a été complètement financée par une forte mobilisation de donatrices et donateurs en l'espace de 12 mois ;

2^{ème} phase : Celle-ci se décompose en 3 axes :

- Agrandissement du parking et aménagement pour l'accueil de la micro-crèche ainsi qu'un nouveau hall d'accueil pour un montant de 500 000 € ;
- Développement d'un centre médico-sportif pour un total de 780 000 € ;
- Création de l'espace central de l'écosystème avec l'aménagement de 1 200 m² de bureaux supplémentaires, l'aménagement d'un espace de détente « vert » et l'arrivée de la salle de restauration pour un total de 2 700 000 € ;

3^{ème} phase :

- Création de la salle de spectacle pour un montant de 2 000 000 €.

Au total, ce sont 7 980 000 € qui seront investis sur ce site avec un objectif de création de 230 emplois à horizon 2023.

Dossier objet de la demande

L'association souhaite créer un restaurant d'entreprise de 140 places qui aurait également vocation à être ouvert vers l'extérieur, notamment aux entreprises voisines ainsi qu'à la population locale.

Il est envisagé une création directe de 4 à 7 emplois. Cela sera aussi un atout pour attirer de nouvelles entreprises à venir s'installer pour atteindre les 230 emplois d'ici 2023.

Sur le long terme, un service de livraison à domicile pourrait être mis en place.

Le début des travaux est prévu début septembre 2021 pour une fin début janvier 2022.

L'association va déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Le projet serait éligible à une subvention à l'immobilier de 100 000 €.

Proposition d'évolution du règlement d'intervention de la CC2VV

Au vu du montant conséquent du projet et de la dynamique qu'il représente pour le territoire, il est proposé de créer une fiche spécifiquement dédiée aux projets immobiliers des structures de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire).

Au-delà de ce changement de bénéficiaire, la principale modification concerne le relèvement du plafond de subvention de 5 000 € à 10 000 €.

Le vice-Président précise à l'assemblée que la Commission Economie, réunie en début de semaine, a validé le principe de modification du Règlement d'Intervention et du versement d'une subvention de 10 000 € à l'association porteuse de ce projet.

Discussions / réactions

- ✓ **Georges CONTEJEAN** indique qu'il s'agit d'un beau projet ambitieux pour notre territoire, tant sur le plan social qu'économique. Il trouve même la somme apportée trop modeste en rapport à l'opération.
Alain ROTH précise que la somme est effectivement faible par rapport à l'ampleur du projet mais qu'elle va permettre de déclencher l'aide de la Région à hauteur de 100 000 €.
- ✓ **Gérard JOUILLEROT, maire d'Anteuil et conseiller communautaire** explique qu'il faudra que la commune et la communauté de communes restent attentives, au fil des mois, aux besoins de cette association.

DELIBERATION :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide les modifications du Règlement d'Intervention comme présenté en séance
- valide le versement d'une aide de 10 000 € à l'association « Action Philippe Streit », structure de l'économie sociale et solidaire.

Votants : 58 Exprimés: 58 Pour : 58 Abstention : 0 Contre : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Nouvelle organisation de dépôt d'espèces pour les régisseurs sur le secteur de L'Isle-sur-le-Doubs

Après échanges ; le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de prendre la motion suivante :

« M. Michel LAURENT, conseiller communautaire et élu municipal de la commune de L'Isle-sur-le-Doubs informe l'assemblée des nouvelles modalités mises en place par la DDFIP du Doubs concernant la gestion des espèces dans les régies des collectivités locales du Département à compter d'avril 2021.

Le circuit de dépôt et d'approvisionnement en espèces va être modifié à cette date.

La DGFIP a passé un marché national avec la Banque Postale, qui accueillera désormais les régisseurs des collectivités locales à ses guichets.

Une liste des guichets concernés dans le Doubs vient d'être divulguée et celui de la commune de L'Isle-sur-le-Doubs n'y figure pas, malgré les promesses faites lors des rencontres précédentes avec les responsables de La Poste et de la DdFiP.

Les régisseurs des collectivités de notre EPCI devront désormais se rendre à Baume-les-Dames ou Montbéliard pour le dépôt et l'approvisionnement de leurs régies en espèces.

Cette situation n'est pas acceptable car elle contribue une nouvelle fois au recul du niveau de services rendu aux collectivités de notre territoire et pose une question évidente de sécurité pour nos agents régisseurs qui devront effectuer des déplacements importants avec des sommes d'argent en espèces souvent conséquentes, sans aucune sécurité.

L'exposé entendu, le Président propose à l'assemblée un projet de motion soumis au vote du conseil communautaire :

« La localisation des guichets de la Banque Postale dans le Doubs proposée par les services de la DDFIP pour le dépôt et l'approvisionnement en espèces des régisseurs des collectivités locales du Département du Doubs ne fait figurer aucun des bourgs centres de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes.

Il n'est pas concevable qu'une communauté de communes comptant 54 communes, près de 16 500 habitants et 4 bourgs-centres ne dispose pas d'au moins une Banque Postale permettant de maintenir ce service rendu aux collectivités

C'est pourquoi, le conseil communautaire demande à Monsieur le Préfet du département de rajouter la commune de l'Isle sur le Doubs à la liste des guichets de la Banque Postale dans le département du Doubs permettant le dépôt et l'approvisionnement d'espèces pour les régies de nos collectivités locales. »

Cette motion a été transmise le 7 mai 2021 à M. le Préfet et au Directeur de la DDFIP.

Retour sur le fonctionnement de l'Espace France Services / Agence Postale Intercommunale d'Arcey (EFS/API).

Michel VERDIERE, Maire d'Arcey, indique que l'EFS/API fonctionne très bien depuis son ouverture début avril. Celle-ci accueille une quarantaine d'utilisateurs par jour voir plus, ce qui a conduit à des situations complexes à gérer pour l'agent d'accueil qui n'avait plus assez d'espèces pour effectuer les services bancaires.

Claude HUEBER confirme le succès de l'agence et se dit avoir été victime de la situation pour son cas personnel, car aucun service n'était possible quand il s'y est rendu.

Opération chèque-cadeau

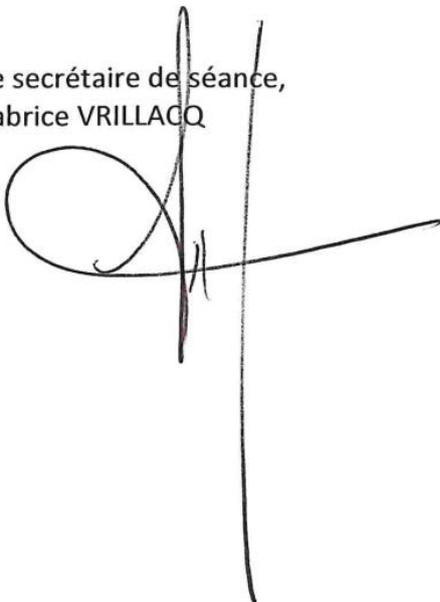
Catherine LAIGNEAU demande des nouvelles de l'opération chèque-cadeau.

Alain roth, vice-Président en charge de l'économie, lui répond que l'opération se poursuit jusqu'à épuisement des fonds et donc potentiellement sur toute l'année 2021. Il explique également qu'une action spécifique pour les bars et les restaurants - au moment de leurs réouvertures - sera organisée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 H 30.

Pays de Clerval, le 29/04/2021

Le secrétaire de séance,
Fabrice VRILLACQ



Le Président,
Bruno BEAUDREY

